

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 25
Date de la convocation : 11 juin 2013

N° 13.06.17.29

L'an deux mille treize et le dix-sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. MUNOZ, Mme MANNY, M. FÉVRIER, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY
M. PLANCHERON en faveur de Mme BOULANGÉ

ABSENTS : MM CARILLO, PAUL, Mlle VAN ELST, Mme BOULANGÉ

**INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES, RESEAUX, ESPACES
VERTS ET EQUIPEMENTS DE DIVERS LOTISSEMENTS**

Rapporteur : M. Bouisseren

Les associations syndicales, les aménageurs repris ci-dessous

- zone artisanale Terres du Sud
- lotissement Saint Hubert
- ASL le parc Saint Hubert (macro lot FDI)
- FDI Courpouyran
- Résidence la Fontaine du Renard
- Le Martinet

ont demandé l'intégration dans le Domaine public communal de la voirie, des réseaux, des espaces verts et de certains équipements de leurs lotissements.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal de :

- émettre un avis favorable de principe à ces intégrations
- décider de l'ouverture des enquêtes publiques réglementaires dans la mesure où les cahiers des charges de ces opérations ne prévoient pas l'intégration d'office dans le domaine public communal des ouvrages ou voies privées appartenant aux co-lotis.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de M. Bouisseren à la majorité (un contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 25.06.2013
et publication le 26.06.2013

34990 JUVIGNAC – Tél. 04 67 10 42 42 – Fax : 04 67 10 40 49
www.ville-juvignac.fr



Le Maire

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES, RESEAUX, ESPACES VERTS ET EQUIPEMENTS DE DIVERS LOTISSEMENTS

Date de transmission de 25/06/2013

l'acte :

Date de réception de 25/06/2013

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 13-06-17-29 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20130617-13-06-17-29-DE

Date de décision : 17/06/2013

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public
3.5.1. Classement déclassement de voirie

